



# UNSP

(Union Nationale des Services Publics)

## UNSP–Secteur Finances



### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Pas touche aux primes de compétence !

La Fonction publique fédérale subit de plein fouet les mesures d'austérité imposées par le gouvernement :

- gel des dépenses compressibles
- diminution drastique du personnel (déjà entamée aveuglément depuis de trop nombreuses années)
- et maintenant, selon le « projet de cadre de convergence budgétaire » du Premier ministre, on toucherait aux primes de compétence des agents.

D'un côté, on sollicite de plus en plus le personnel des administrations publiques fédérales suite à la diminution drastique des effectifs, qui met en péril la qualité, voire la continuité des missions de base de service au public.

Et, de l'autre, on touche à une prime par laquelle on mesure l'efficacité des agents du service public.

La volonté n'est-elle plus d'avoir un personnel motivé et compétent ?

En ces périodes de besoin budgétaire, le personnel des Finances attend que les moyens lui soient donnés pour lutter efficacement contre la fraude fiscale, plutôt que des mesures totalement improductives qui minent la motivation des agents.

**Personnes de contact :**

<b>Aubry MAIRIAUX (président fédéral)</b>	<b>0497/86.12.80</b>
<b>Nathalie LEKEUX (secrétaire générale)</b>	<b>0498/30.65.91</b>

L'UNSP est une organisation syndicale apolitique agréée auprès de tous les services publics et peut exercer les prérogatives fixées à l'article 16 de la Loi du 19 décembre 1974 organisant les relations entre l'Autorité et les syndicats de son personnel (Communication du SPF Chancellerie du Premier Ministre publiée au MB du 16 avril 2008).

L'UNSP est une organisation syndicale représentative pour siéger au Comité de Secteur II - Finances, en vertu de l'article 8, § 1er, 2°, de la Loi du 19 décembre 1974 [Avis de la Ministre de la Fonction publique publié au MB du 24 novembre 2010]

Communiqué de presse – *Pas touche aux primes de compétences* – 14-11-12

UNSP - Secteur Finances, Rue des Colonies, 18-24 Bte 4 - 1000 BRUXELLES

☎ 0032 – (0)2 – 218.16.59 ☎ 0032 – (0)2 – 217.99.71 @ : [unsp.fin@unsp-finances.be](mailto:unsp.fin@unsp-finances.be) SITE WEB: <http://www.unsp-finances.be>